

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU NORD TOULOUSAIN**

Comité syndical – Séance du 31 mars 2025 - 18h30

Date de la convocation : 24/ 03/ 2025

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires
Quorum : 16

Nombre de votants : 19

Titulaires présents :	16
Titulaires représentés :	
Suppléants :	3
Procurations :	0

L'an deux mille vingt-cinq, lundi trente et un mars à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Saint-Sauveur, sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Etaient présents

CC des Coteaux du Girou : Mme AUGER M., M. BAUDOU J-N., M. PLICQUE P., Mme ROUSTIT I.
CC du Frontonnais : Mme CLAVEL ALBAR V., M. LECORRE D., M. PETIT Ph., Mme SAVY S., Mme SIGAL S., Mme SOLOMIAC C., M. TERRANCLE S.
CC des Hauts Tolosans : Mme AYGAT Ch., M. DELMAS J-P., M. ESPIE J-C., M. ZANETTI L.
CC Val'Aïgo : Mme MONCERET M.

Etaient représentés

CC du Frontonnais : M. CAVAGNAC H. par M. JEANJEAN P. (suppléant)
M. PROVENDIER Ph. par Mme GIBERT J. (suppléante)
CC des Hauts Tolosans : Mme FOURCADE M-L. par Mme OGRODNIK P. (suppléante)

Etaient absents ou excusés

CC des Coteaux du Girou : M. CALAS D., M. ROUMAGNAC L., M. VINTILLAS E.
CC des Hauts Tolosans : M. ALARCON N., M. CODINE Fr., M. DULONG D., M. LAGORCE P., M. NOËL S.
CC Val'Aïgo : Mme BLANCHARD ESSNER S., M. DUMOULIN J-M., M. JOVIADO G., M. SABATIER R.

Secrétaire de séance : Mme SOLOMIAC Colette

Délibération n° 2025 /05

Domaine : Finances

7.5.1 – Finances locales – Subventions de fonctionnement

Objet : Convention partenariale 2025 avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Président rappelle aux membres que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a décidé en 2015 d'apporter un soutien aux territoires.

En effet, la restructuration du territoire Haut-Garonnais avait amené le Conseil Départemental à proposer, dans le cadre de sa mission de solidarité territoriale et d'assistance technique, un nouveau « pacte territorial » se situant à 2 échelles :

- un soutien technique et financier aux Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) /SCoT ;
- des « contrats de territoires » à l'échelle des Communautés de communes.

S'agissant du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain, cet appui départemental porte sur :

- une participation aux charges liées à la réalisation du programme prévisionnel d'activité du syndicat, jusqu'à ce jour à hauteur de 25 000 €
- un appui en ingénierie au SCOT par Haute-Garonne Ingénierie (HGI-ATD)

Ce soutien est formalisé par une convention annuelle entre le Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui en précise les modalités.

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : **D'AUTORISER** le Président à signer la convention partenariale 2025 avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Article 2 : **D'AUTORISER** l'appui en ingénierie pour le suivi et la révision du SCOT.

Article 3 : **DE SOLLICITER** auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne le versement de la subvention au titre de l'année 2025.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68 rue Raymond IV 31000), dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

**Le Président,
Philippe PETIT**

Le Président
du Syndicat mixte du SCOT du Nord Toulousain

Philippe PETIT



Signature

numérique de

Philippe PETIT

Date : 2025.04.04

11:34:44 +02'00'